

Offre d'emploi : Pilote Territorial(e) PCPE et Réfèrent(e) Territorial(e) Communauté 360 pour le territoire Vannes- Auray

1 Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE 56)

Le PCPE s'inscrit dans le cadre de la démarche « une réponse accompagnée pour tous » à la suite du rapport « zéro sans solution ». La démarche vise, à travers une approche systémique mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, à créer les conditions nécessaires permettant d'assurer la continuité des parcours des personnes handicapées et d'éviter que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée.

Le PCPE s'adresse aux enfants, jeunes ou adultes en situation de handicap vivant à domicile ou au sein d'un établissement ainsi qu'aux familles ou aux aidants des personnes en situation de handicap.

Le PCPE du Morbihan est porté par EMISEM, association regroupant les organismes : Vv3 Bretagne, l'ADAPEI, l'Association Kervihan, l'EPSMS Vallée du Loch, l'AHB Plouguernevel, l'EPSM Charcot, l'EPSM St Avé, APF France Handicap, l'AMISEP, La Sauvegarde, l'EPSMS Ar Ster, HOVIA, l'ARASS, le CPRB de Billiers.

2 La communauté 360

La communauté 360 est la structuration d'un réseau de professionnels en territoire, concentrant son action vers la recherche de solutions concrètes au plus près des lieux de vie des personnes, pour activer les réponses auprès des personnes le plus rapidement possible et éviter les ruptures de parcours.

Pour le Morbihan, nous retrouvons 3 acteurs clés pour son déploiement :

- La Maison Départementale de l'Autonomie,
- Les DAC/EAS installés sur les 5 territoires autonomie,
- EMISEM.

3 Principales missions et activités

Recruté par un établissement sanitaire ou médico-social du territoire et mis à disposition d'EMISEM, il exerce sous la responsabilité hiérarchique du PCPE.

3.1 Sur le volet PCPE, auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, à hauteur de 0.5 ETP

Le Pilote territorial PCPE assure les missions d'animation du dispositif ainsi que la gestion de réponses aux personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Les missions principales pour le PCPE :

- Evaluation de la situation,
- Définition le cas échéant d'un projet personnalisé d'accompagnement dans lequel le PCPE s'inscrira temporairement,
- Mobilisation des ressources territoriales autour de la situation,
- Mise en œuvre, suivi et évaluation des prestations permettant la réalisation du projet personnalisé d'accompagnement de la personne.

3.2 Sur le volet communauté 360, à hauteur de 0.5 ETP

- Le référent communauté 360 est une ressource en interne au sein du DAC/EAS,
- Il permet d'apporter son expertise sur le public en situation de handicap et d'être un soutien auprès des équipes du DAC. Il participe à la recherche d'informations nécessaires à la réponse.
- Il contribue à la coordination territoriale, en participant à l'identification des ressources et de l'offre, en développant une connaissance des acteurs et des interventions du territoire et une analyse des problématiques et besoins du territoire.

4 Profil

Travailleur social ou professionnel de santé :

- Animé par les méthodes d'action de responsabilité territoriale et de coopération
- Dynamique, capacité à mobiliser, à animer des réunions
- Connaissance approfondie des acteurs et ressources du territoire (sanitaire, médico-social, social et autres)

5 Caractéristiques

- Poste basé à Saint Avé, dans les locaux du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)
- Temps de travail : 1 ETP
- Contrat : CDI ou mise à disposition
- Déplacements fréquents sur le Département

6 Contact

- Envoyer CV et lettre de motivation à Fanny LE DIODIC – f.lediodic@pcpe56.fr
- Renseignement au 07 60 05 30 62
- Réponse souhaitée avant le 2/04/2023